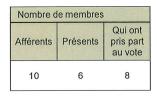
EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/09/2025



Vote

A l'unanimité

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Prefecture de Charleville Mézières

Le: 26/09/2025

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 19 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Regniowez s'est réuni à la en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAGNEAUX Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/09/2025.

<u>Présents</u>: M. LAGNEAUX Jean-Yves, Maire, Mmes: BEROUDIAUX ÉP VERBAUWHEDE Jeanne Marie, MM: BALANDINI Marc, BROUSMICHE Guy, COUSIN Laurent, DURBECQ Joel,

Absents:

Mme HOLLERTT Valérie, procuration à Mr BROUSMICHE Guy Mr NOIZET Denis, procuration à Mr LAGNEAUX Jean-Yves Mme LANGE Anne-Marie, Mr DELBAERE Jean-Luc,

A été nommée secrétaire : Mr BALANDINI Marc

2025_12 - AVIS SUR LE PROJET D'ARCAVI PORTANT SUR L'EXTENSION DE L'ISDND D'ETEIGNIERES

Monsieur le Maire présente la demande d'autorisation environnementale concernant l'extension d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) située route de la Cense Meunier à Eteignières (08260) présentée par la société ARCAVI.

Le Conseil Municipal prend acte de la demande d'extension d'ARCAVI.

Le Conseil Municipal demande que la surface occupée soit prise sur le droit d'occupation des sols, sur le quota du Département ou de la Région.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 25/09/2025 Le Maire

Jean-Yves LAGNEAUX

